

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 35 (2008)
Heft: 5

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale de Soliswiss Cinquantenaire 1958–2008

L'assemblée générale a approuvé le rapport annuel 2007, les comptes 2007 et le budget 2009, et a accordé décharge au comité. Jan Metzger et Richard Vögeli ont été nouvellement élus au comité. Dans le cadre des festivités du cinquantenaire, nous avons pu assister à la première du documentaire «Merci Soliswiss» de Roy Oppenheim.

La présidente Barbara Rigassi a conduit l'assemblée et réglé les points statutaires. Le rapport annuel, les compte et l'affection du résultat annuel ont été approuvés, et décharge a été accordée au comité. Le budget des frais de gestion pour l'année 2009 a été approuvé avec des amortissements ordinaires importants sur les logiciels et une estimation des recettes basée sur les produits à long terme des placements.

Fonds d'indemnisation et fonds de secours

Le fonds d'indemnisation reste très bien doté, et la probabilité d'une sollicitation de la garantie de couverture de la Confédération est extrêmement faible. Le fonds de secours continue d'être alimenté malgré des retraits, et sert aux cas limites ainsi qu'aux cas de rigueur.

La coopérative fait des efforts importants pour abaisser les frais d'encaissement des cotisations et des primes. Depuis peu, les versements peuvent être effectués au moyen d'une carte de crédit dans la boutique en ligne du site Internet www.soliswiss.ch.

Elections

Le vice-président Beat Zeller et Roy Oppenheim ont quitté le comité du fait que leur mandat ne pouvait plus être renouvelé. Ils ont été chaleureusement applaudis pour leur engagement de longue date et leur précieuse contribution au sein du comité. Jan Metzger, secrétaire aux études à l'Université de St-Gall, et Richard Vögeli, conseiller en entreprises et expert en assurances indépendant, ont été nouvellement élus au comité. Eric Herren, conseiller en sécurité avec des

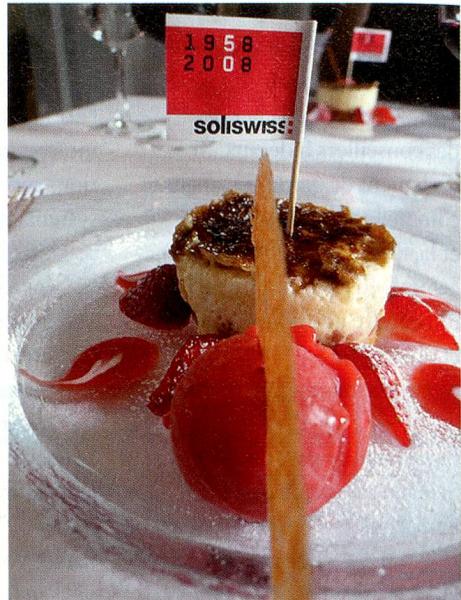
mandats d'organisations publiques et privées, nationales et internationales, a été élu comme vice-président. Ernst & Young AG, à Bâle, a été réélu comme organe de contrôle.

Documentaire «Merci Soliswiss»

A l'occasion du cinquantenaire, le célèbre professionnel des médias Roy Oppenheim a réalisé un documentaire sur sept cas récents et typiques

ayant entraîné des indemnisations forfaitaires. La première du film a eu lieu dans le cadre des festivités du cinquantenaire. Une bande de lancement a été projetée à l'ouverture du congrès des Suisses de l'étranger, à Fribourg.

Ce film montre de manière saisissante comment des événements politiques peuvent soudain bouleverser, voire ruiner une existence paisible et fructueuse. Des images documentaires alternent avec des interviews des personnes touchées, et montrent l'importance d'une solidarité authentique et de



Le dessert du dîner de l'Assemblée Générale: l'un des nombreux points forts d'une fête du cinquantenaire très réussie.

l'aide de Soliswiss, aujourd'hui comme à l'avenir. «Merci Soliswiss – au service de la cinquième Suisse» peut être visionné sur www.soliswiss.ch. Soliswiss – la sécurité suisse à l'étranger.

*Felix Bossert
directeur de Soliswiss*

RESTITUTION DES ANCIENNES CONTRIBUTIONS D'ÉPARGNE

Tous les anciens détenteurs de comptes ne se sont pas encore annoncés, au cours de ces deux dernières années, pour réclamer la restitution de leurs avoirs. Avec l'accord de la Commission fédérale des banques (CFB), Soliswiss a transféré le solde à la banque Raiffeisen de Källiken-Entfelden. Cette banque a ouvert un compte individuel de «biens en déshérence» pour chaque ancien épargnant et gérera ces comptes durant ces dix prochaines années. Les préentions justifiées peuvent toujours être adressées à Soliswiss, ainsi qu'à la banque Raiffeisen.



Le directeur Felix Bossert et la présidente Barbara Rigassi.